



LAURÉAT DU PATINAGE ARTISTIQUE RÉGION LANAUDIÈRE 2011

MISE EN CANDIDATURE

CATÉGORIES RELEVANT DU COMITÉ RÉGIONAL

- Patineur «Élite» de compétition
- Patineur de compétition
- Patineur de compétition STAR
- Couple en style libre
- Couple en danse

CATÉGORIES RELEVANT DES CLUBS

- Patineur de tests «Primaires»
- Patineur de tests «Intermédiaires»
- Patineur de tests «Séniors»
- Assistant de programme du Patinage Plus
- Patineur du Patinage Plus
- Parent bénévole

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Toutes les catégories du : **1^{er} janvier au 31 décembre 2011**

- Lors d'un changement de club, tous les tests du patineur durant la période de qualification devront être considérés.

DATE LIMITE

La date limite des clubs pour faire parvenir les mises en nomination au responsable régional du comité des lauréats : **formulaires reçus au plus tard le 9 janvier 2012.**

ÉLIGIBILITÉ

Le comité régional de sélection des lauréats pourra, s'il le juge à propos, refuser ou rejeter les mises en nomination dans les cas suivants :

- *Formulaires incomplets,*
- *Aucune signature*
- *Formulaires reçus en retard*
- *Copies des résultats des différentes compétitions ou les sommaires de tests manquant*

De plus, les patineurs de 25 ans et plus au 1er janvier 2012, ne sont pas éligibles aux lauréats régionaux (compétitions et tests)

NOTE GÉNÉRALE

Un patineur **peut et doit** être mis en nomination dans plus d'une catégorie s'il est le meilleur de ces catégories, à l'exception de certaines catégories avec «**RESTRICTIONS**».

PROCÉDURE DE SÉLECTION

COMPÉTITION

- Un patineur ne peut pas être en nomination dans plusieurs lauréats de compétition. Si un patineur se retrouve plus d'une fois premier dans une catégorie, on lui donne le plus important des lauréats. Voici la liste en ordre d'importance.
 - Lauréat patineur "régional" de compétition (provincial)
 - Lauréat patineur "élite" de compétition
 - Lauréat patineur de "compétition"
 - Lauréat patineur "STAR" de compétition
- Des points de classement sont accordés pour le résultat final seulement (donc aucun point de classement pour une semi-finale ou une qualification).
- Si plusieurs compétitions se déroulent dans une même fin de semaine, **une seule compétition pourra être considérée.**

TRÈS IMPORTANT

Les copies des résultats des différentes compétitions mentionnées doivent accompagner les mises en candidature, sinon, elles seront rejetées.

LE PATINEUR «ÉLITE» DE COMPÉTITION

Cette catégorie est réservée aux «Patineurs de compétition» en simple seulement, ayant participé aux Championnats de Section Québec 2012

**** Championnats Internationaux, en remplacement d'un «BYE» ou d'une participation en même temps qu'une provinciale.*

En cas d'égalité seulement, après le calcul des points selon la méthode décrite plus loin, le club pourra considérer :

1. *Le plus haut niveau de Championnats (1 à 8)*
2. *La catégorie la plus élevée*
3. *Le meilleur classement*

PATINEUR DE COMPÉTITION

Cette catégorie est réservée aux patineurs star et compétitif en simple seulement.

*Un patineur **JUNIOR OU SÉNIOR COMPÉTITION** saison 2011/2012, ne peut être mis en nomination dans cette catégorie.*

- *Patineur star : jeune talents, sans limite, débutant à Or.*
- *Patineur de compétitions pré-juvénile à novice en simple.*

*Des points de participation et de classement sont accordés pour **un maximum de six (6) compétitions**, tenues dans la province de Québec seulement : Régionales, Inter régions, Provinciales, incluant Défi de l'Est et les Canadiens.*

En cas d'égalité seulement, après le calcul des points selon la méthode décrite plus loin, le club pourra considérer une 7ième compétition, par la suite, les patineurs resteront à égalité.

Aucun évènement de Programme artistique, théâtral, en équipes ou éléments imposés en simple

PATINEUR «STAR» DE COMPÉTITION

*Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition **STAR** en simple seulement.*

Un patineur ayant participé à une compétition dans les catégories compétitifs, pré juvénile et plus au cours de l'année, ne peut être mis en nomination dans cette catégorie

- *Patineur de compétition **STAR SEULEMENT**: jeune talents, sans limite, débutant à Or.*
- *Catégories : Habiletés de patinage, style libre, danse, éléments, interprétation, multi-star ou toutes autres catégories en simple, biathlon et triathlon*

*Des points de participation et de classement sont accordés pour **un maximum de six (6) compétitions**, tenues dans la province de Québec seulement : Régionales, Inter-régions, Provinciales..*

En cas d'égalité seulement, après le calcul des points selon la méthode décrite plus loin, le club pourra considérer une 7ième compétition, par la suite, les patineurs resteront à égalité.

Le nombre de compétition de style libre devra prédominer sur le nombre de compétition dans la catégorie interprétation

*exemple : 2 styles libre + 1 interprétation (OK) 4 styles libre + 2 interprétation (OK)
 3 styles libre + 2 interprétation (OK) 3 styles libre + 3 interprétation (NON)*

NB: Le triathlon, le biathlon, le multi-star ne sont pas considérés comme un artistique, car ils contiennent une portion de style libre.

COUPLE EN STYLE LIBRE ET COUPLE EN DANSE

Cette catégorie est réservée aux patineurs star et compétitif en couple seulement

Note : *Un couple qui ne s'entraîne plus ou qui change de partenaire durant l'année, n'est plus éligible.*

*Des points de participation et de classement sont accordés pour **un maximum de sept (7) compétitions.***

En cas d'égalité seulement, après le calcul des points selon la méthode décrite plus loin, le club pourra considérer :

- 1. Le plus haut niveau de Championnats (1 à 8)*
- 2. La catégorie la plus élevée*
- 3. Le meilleur classement*

RESTRICTION

Un couple ne peut être mis en nomination dans cette catégorie, si ce couple est en nomination dans la catégorie provinciale « Couple Régional »

PROCÉDURE DE SÉLECTION

TESTS

- Un patineur ne peut pas être en nomination dans plusieurs lauréats de test. Si un patineur se retrouve plus d'une fois premier dans une catégorie, on lui donne le plus important des lauréats. Voici la liste en ordre d'importance.

- Lauréat patineur STAR (CANADA)
- Lauréat patineur de la fédération (PROVINCIAL)
- Lauréats primaire/intermédiaire/senior (CLUB)

TRÈS IMPORTANT

Les copies des différents sommaires mentionnées doivent accompagner les mises en candidature, sinon, elles seront rejetées.

PATINEUR DE TESTS PRIMAIRE

- *Aucune sélection régionale.*
- *Seuls les tests primaires réussis durant l'année comptent*
- *Les tests seront considérés comme réussis seulement lorsque toutes les parties du test concerné auront été réussies, à l'exception des danses imposées.*
- *Un patineur ne peut être mis en nomination dans cette catégorie, si le patineur est en nomination dans une catégorie provinciale où les tests sont considérés.*
- *Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés dans la grille, il doit être comptabilisé dans une autre catégorie.*

PATINEUR DE TESTS INTERMÉDIAIRE

- *Aucune sélection régionale.*
- *Avoir réussi au moins un test de niveau intermédiaire*
- *Seuls les tests primaires et intermédiaires réussis durant l'année comptent*
- *Les tests seront considérés comme réussis seulement lorsque toutes les parties du test concerné auront été réussies, à l'exception des danses imposées.*
- *Un patineur ne peut être mis en nomination dans cette catégorie, si le patineur est en nomination dans une catégorie provinciale où les tests sont considérés.*
- *Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés dans la grille, il doit être comptabilisé dans une autre catégorie.*

PATINEUR DE TESTS SÉNIOR

- *Aucune sélection régionale.*
- *Avoir réussi au moins un test de niveau sénior*
- *Seuls les tests réussis durant l'année comptent*
- *Les tests seront considérés comme réussis seulement lorsque toutes les parties du test concerné auront été réussies, à l'exception des danses imposées.*
- *Un patineur ne peut être mis en nomination dans cette catégorie, si le patineur est en nomination dans une catégorie provinciale où les tests sont considérés.*

ASSISTANT DU PATINAGE PLUS

- *Aucune sélection régionale.*
- *Vu le nombre important d'assistant du Programme Patinage Plus, les clubs peuvent présenter un ou plusieurs candidats.*

**NOTE :Veillez présenter votre premier choix, dans la catégorie Provincial
« Assistant de Programme »**

PATINEUR DU PATINAGE PLUS

- *Aucune sélection régionale.*
- *Le comité de sélection de chaque club se basera sur les critères de Patinage Canada pour la sélection des patineurs*
- *Les patineurs ou patineuses se méritent la médaille « L'esprit du patinage BMO »*
- *Les clubs peuvent s'ils le désirent nommer d'autres patineurs du programme Patinage Plus sans les critères de Patinage Canada*

**NOTE :Veillez présenter votre premier choix, dans la catégorie Provincial
« Patineur de l'année BMO »**

PARENT BÉNÉVOLE

- *Les clubs peuvent soumettre le nom d'un bénévole qui ne siège pas sur le conseil d'administration du club*
- *Un bénévole adulte, dont les efforts a produit des résultats précis et positifs dans son club*
- *Bénévole qui est un modèle exemplaire pour les autres bénévoles patineurs, entraîneurs, etc.....*